Envoyé en préfecture le 19/01/2026
Reçu en préfecture le 19/01/2026
Publié le 19 JAN. 2026
ID : 076-217602556-20260115-2026010DEC-CC

REPUBLIQUE FRANCAISE

VILLE D'EU

DECISION

N° 2026/010/DEC/1.4

Le Maire de la Ville d'EU,

Vu,
- L'Article L. 2122-22 du Code des Collectivités Territoriales,

- La délibération du Conseil Municipal en date du 15 juillet 2020 portant délégation d'attributions dudit Conseil Municipal à Monsieur le Maire,

- Considérant la décision de signer un contrat avec l'entreprise SOCOTEC - 97 Rue François Jacob - 76230 ISNEAUVILLE - pour des missions de contrôle technique (L, LE, SEI) dans le cadre des travaux de mise en sécurité du Château,

DECIDE :

Article 1er : Il est passé un contrat avec l'entreprise SOCOTEC - 97 Rue François Jacob - 76230 ISBEAUVILLE - pour des missions de contrôle technique (L, LE, SEI) dans le cadre des travaux de mise en sécurité du Château.

Article 2 : Les honoraires de la prestation s'élèvent à 4 995,00 € HT soit 5 994,00 € TTC.

Article 3 : Les paiements s'étaleront de la manière suivante :
- 10 % à la signature,
- 15 % à la remise du Rapport Initial de Contrôle Technique,
- 70 % en cours de travaux,
- 5 % à la remise du Rapport Final de Contrôle Technique.

Article 4 : Une facturation de 440,00 € HT soit 528,00 € TTC pourra être demandée par mois supplémentaire de travaux.

Article 5 : Monsieur le Trésorier, Madame la Directrice Générale des Services de la Mairie sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Fait à Eu, en l'Hôtel de Ville, le quinze janvier deux mil vingt six

Le Maire de la Ville d'EU,

Michel BARBIER

CLAUDINE BRIFFARD
PREMIERE ADJOINTE

Mairie d'EU
Tél : 02.35.86.44.00
Mail : news@ville-eu.fr

Ref. 201 524 Berger-Levrault (1309)